

Le patrimoine archéologique de Constantine

Dr Doris Bages

Ministère de la Culture Paris, France

Résumé :

Faute de travaux scientifiques, Constantine, capitale de l'Est algérien, a quelque peu disparu de la bibliographie archéologique ces dernières décennies. Il est vrai que l'étude archéologique en milieu urbain n'est pas aisée. Pour pallier cette absence, cet exposé propose un état des lieux des travaux anciens sur le sujet, avant d'aborder très succinctement, l'approche d'une recherche sur la topographie urbaine de la ville, dans l'Antiquité. Le point de départ de ce travail correspond à une prise de conscience de l'éparpillement des sources et de la difficulté à les consulter. Ainsi, regrouper les sources anciennes et plus récentes était nécessaire pour créer un outil de base à toutes futures recherches sur le patrimoine archéologique de la ville.

Mots-clés :

Algérie, Constantine, patrimoine, archéologie, topographie.

The archaeological heritage of Constantine

Abstract:

Due to lack of scientific work, Constantine, the capital of eastern Algeria, has disappeared from the archaeological bibliography in recent decades. It is true that archaeological study in urban areas is not easy. To make up for this absence, this presentation proposes an inventory of the ancient works on the subject, before approaching very briefly, the approach of a research on the urban topography of the city, in Antiquity. The starting point of this work is an awareness of the scattering of sources and the difficulty of consulting them. Thus, gathering old and more recent sources was necessary to create a basic tool for all future research on the archaeological heritage of the city.

Key words:

Algeria, Constantine, heritage, archaeology, topography.

Capitale de l'Est algérien, la ville de Constantine est avant tout caractérisée par le site naturel qu'elle occupe. Dans une zone de hautes plaines, un rocher s'élève avec sa forme trapézoïdale, isolé du reste de la vallée à l'Ouest par un dénivelé

abrupt, et des plateaux du Mansourah à l'Est et du sidi M'Cid au Nord par un profond ravin qui mesure 35m à l'entrée des gorges et quelques 200m à la sortie. Seule une langue de terre, aujourd'hui considérablement agrandie depuis la période coloniale, permettait de rejoindre à pied la colline du Coudiat Aty au Sud. Constantine, c'est donc un véritable piton de roche calcaire dont l'étendue ne dépasse pas 45ha, coupé du reste du territoire ; ce qui a dû poser de nombreux problèmes d'aménagements de l'espace même si son assise géologique est stable et ne présente pas de risque sismique. Cependant, cette vulnérabilité sismique est bien présente dans l'environnement proche du rocher où les terrains alentours souffrent d'instabilité marquée par de nombreux glissements de terrain, des ouvertures de failles, des éboulements rocheux et des destructions de bâtisses⁽¹⁾. L'étude géologique et géographique montre qu'il existait donc plus d'obstacles que d'avantages à l'urbanisation du rocher escarpé qui soutient la ville. Cependant, l'homme s'est installé dès le paléolithique dans les environs du rocher⁽²⁾ et les parois de ce dernier accueillent, durant la période protohistorique, une inhumation collective, au lieu dit la Grotte des Pigeons⁽³⁾. Bien plus tard, ce qui est historiquement et archéologiquement certain, c'est que dans l'Antiquité, ce rocher est largement exploité et occupé. A partir des sources accessibles, qu'elles soient historiques, épigraphiques, archéologiques, il s'agit de faire un point sur une ville de l'espace provincial romain encore peu étudiée à ce jour⁽⁴⁾.

1 - Historique de la recherche :

Quatre éléments sont primordiaux dans l'histoire de la recherche archéologique à l'intérieur même de la ville de Constantine : les premiers voyageurs, la Commission Scientifique, la société archéologique et l'Atlas de Stéphane Gsell.

Avant la période coloniale française qui correspond à l'exploration quasi systématique du territoire nouvellement

acquis par les militaires puis les scientifiques, des voyageurs parcourent le Maghreb avec une préoccupation de naturalistes et de géographes entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Ils y relèvent néanmoins quelques inscriptions et monuments bien conservés⁽⁵⁾.

En 1724-25, Jean-André Peyssonel, médecin à Marseille, est envoyé en Afrique du Nord sur ordre royal dans le but d'étudier l'histoire naturelle des régences d'Alger et de Tunis. Dans une série de lettres adressées à l'abbé Bignon, alors conseiller d'Etat, il rend compte de ses observations, et notamment des vestiges antiques⁽⁶⁾. Ses travaux ne sont publiés que bien plus tard, en 1838, par un des membres de l'Institut, Adolphe Dureau de la Malle. Avant d'entrer dans la ville de Constantine, J.-A. Peyssonnel décrit ce que l'on appelle communément les "Arcades romaines", vestiges d'un aqueduc alimentant la ville. Ensuite, il mentionne un pont qu'il décrit comme "assez étroit, à trois rangs d'arcades et dont deux arches sont tombées"⁽⁷⁾. Il parle du pont El Kantara, non loin duquel il a pu observer un arc de triomphe à trois ouvertures et ne portant aucune ornementation. Un vestige de mur en élévation se situait dans l'axe de cet arc de triomphe. J.-A. Peyssonnel relevait aussi des inscriptions près de la source d'eau chaude Sidi-Mimoun, recouverte d'une voûte, appuyée sur le rocher soutenant la Casbah. Il mentionne ensuite trois portes permettant d'accéder à la ville, une du côté du pont El Kantara et deux autres sur l'isthme au Sud-Ouest. Sur cet isthme, le docteur Peyssonnel indique des vestiges de fortifications et une double muraille. Il pénètre ensuite dans la ville où il a remarqué quatre arcs qui, selon lui, soutenaient le dôme d'un temple. Nous verrons plus tard qu'il s'agissait d'un tétrapyle. Enfin, il a vu, à la Casbah, les citernes "encore en bon état" alimentées par un canal en pierre mais qui ne semblait plus fonctionner à cette époque.

A sa suite, entre 1720 et 1732, un docteur en médecine d'Oxford, Thomas Shaw, réside dans la régence d'Alger. Il y est chapelain de "la factorerie anglaise". Ses études portent sur la

géographie, la physique et la philologie. Thomas Shaw se trouve à Constantine en 1728. Il y signale deux portes, la principale au Sud-Ouest, et l'autre à l'Est, sur le pont. Il n'est pas d'accord sur ce point avec le docteur Peyssonnel qui a vu, trois ans auparavant, trois portes. Ce différend d'observation se poursuit dans la description de l'arc de triomphe, dit "Kasr el Goulah". Th. Shaw le place sur la langue de terre au Sud-Ouest permettant l'accès à la ville, alors que J.-A. Peyssonnel le situe non loin du pont. La restauration du pont El Kantara, effectuée en 1791-92, donne raison à J.-A. Peyssonnel. Si Peyssonnel et Shaw s'accordent sur la composition en trois arches d'ouverture de l'édifice, ils s'opposent cette fois sur son ornementation. Alors que J.-A. Peyssonnel ne signalait aucune trace de décoration, Th. Shaw, quant à lui, y aurait vu "toutes les bordures et les frises enrichies de figures de fleurs, de faisceaux d'armes et d'autres ornements"⁽⁸⁾. Or, comble du paradoxe, tous ces reliefs n'apparaissent pas sur le dessin fourni par Shaw lui-même. Il ne faut pas oublier que Th. Shaw ne travaillait pas seul et que des informateurs lui fournissaient des communications sur les monuments des cités et qu'en plus, il publie son récit dix ans après son passage à Constantine. Donc, il aura probablement mélangé ses renseignements au moment de publier.

Le voyageur écossais James Bruce est consul d'Angleterre à Alger. En 1768, il publie son voyage en Nubie et Abyssinie. Dans l'introduction, il évoque ses voyages en Afrique du Nord où il fit exécuter des dessins, dont un du pont El Kantara daté de 1765. C'est la dernière vue de ce pont avant sa restauration effectuée par l'architecte Don Bartolomeo. Cette opération est ordonnée par Salah Bey en 1791-1792⁽⁹⁾. Les dessins de J. Bruce ne sont connus qu'en 1877, quand son compatriote le Lieutenant-colonel Playfair les fait en partie reproduire. Alors que quarante ans auparavant, J.-A. Peyssonnel affirmait que seulement deux arches étaient écroulées, le dessin de Bruce montre plus de

dommages : le pont se sera probablement dégradé entre 1724 et 1765.

Plus tard, en 1785-86, l'abbé Jean-Louis Marie Poiret, qui se veut aussi naturaliste, visite la partie Est de la régence d'Alger. C'est par une série de lettres envoyées à des amis, et notamment à M. Forestier, médecin, que nous connaissons le récit de son voyage. Dans sa lettre portant le numéro vingt-quatre, il parle de son arrivée à Constantine par le Sud-Ouest, seul accès permettant d'entrer dans la ville, là où la plaine est "couverte de pans de murs renversés, de vestiges de citernes et d'aqueduc". Les vestiges semblent si importants qu'ils font supposer à l'abbé Poiret que Cirta, qu'il nomme "Cirthe", était plus étendue que ne l'est Constantine en 1785⁽¹⁰⁾. La ressemblance entre le récit de l'abbé Poiret et celui de Thomas Shaw est à plusieurs reprises frappante. Il semble que J.-L. Poiret s'est contenté, la plupart du temps, de recopier mot pour mot la description du théologien anglican. C'est notamment le cas pour le bâtiment dans lequel loge la garnison turque, mais aussi pour la décoration de l'arc de triomphe. Les emprunts de l'abbé Poiret se poursuivent pour la description du pont El Kantara. Il reprend exactement les phrases de Shaw, sans même changer un article. Mais finalement, ce voyageur s'intéresse plus à la faune et la flore de la région de Constantine - ce qui est le but premier de son expédition - qu'aux monuments antiques encore en élévation en 1785-86. Il appartient aux érudits de son temps ; il doit donc connaître les écrits de Th. Shaw ainsi que la traduction française publiée en 1743. Peut-être en a-t-il même emporté un exemplaire pour son voyage. Et s'il est vrai que Thomas Shaw "est resté longtemps le maître à penser des voyageurs... qui découvrirent à sa suite la Régence d'Alger"⁽¹¹⁾, il est compréhensible que l'abbé Poiret se soit largement inspiré de ses descriptions.

Devant le peu d'informations disponibles - et qui plus est contradictoires - il est nécessaire de rappeler que les voyageurs

du XVIII^e siècle sont des naturalistes. Leur mission n'est pas de décrire les vestiges archéologiques. Il est donc tout à fait compréhensible que leurs récits n'évoquent que succinctement l'aspect des villes, et à peine leurs vestiges. Cet état de fait change progressivement à partir de 1830, pour s'accélérer autour de la prise de Constantine.

En effet, dès le 14 août 1837, le ministre de la Guerre décide l'envoi d'une Commission scientifique dont le but est de "rechercher et réunir... tout ce qui peut intéresser l'Histoire et la géographie de la contrée, l'industrie, les sciences et l'art"⁽¹²⁾. Cette Commission est placée sous la tutelle du ministère de la Guerre. Les instances militaires affirment leur désir de conquête et ne souhaitent pas voir une Commission exclusivement composée de civils. Ils obtiennent donc la présence de dix militaires sur les vingt-et-un membres que compte la Commission. Elle part de Toulon en novembre 1839. Elle est dirigée par le colonel Jean Baptiste Geneviève Marcellin, baron Bory de Saint Vincent, zoologue et botaniste. Les membres envoient à Paris, par le biais du baron, des rapports mensuels de leur activité. A la fin de l'année 1842, ils reçoivent la notification de leur retour en France. En fait, la durée de l'exploration n'a jamais été fixée au départ. La fin s'est imposée d'elle-même, faute de budget. Les premières livraisons imprimées des résultats paraissent en 1844 et la fin des travaux de publication est fixée par la Commission du Budget au 31 décembre 1850. Il est important de souligner l'incompréhension générale qui règne entre deux mondes, au sein de cette Commission : d'un côté, une Académie désireuse d'étudier l'Histoire, la géographie et la population d'un territoire dans le but de faire avancer la science ; de l'autre, une instance politique et militaire qui ne voit en cette Commission qu'un moyen de faire progresser sur place la civilisation française⁽¹³⁾.

Parmi les membres de la Commission, six s'occupent de près

ou de loin de l'archéologie du pays mais seuls deux ont fourni une étude sur les vestiges de Constantine, Delamare et Ravoisié.

Adolphe Hedwige Alphonse Delamare, officier d'artillerie, capitaine de l'armée d'Afrique est affecté en Algérie en 1832. Lorsque la Commission d'exploration est créée en 1839, il demande à y être rattaché. On lui donne la fonction de dessinateur, sans autre précision. Entre 1840 et 1851, il effectue de son plein gré des dessins à vocation archéologique (relevés d'inscriptions et de mosaïques, plans et coupes de nombreux monuments antiques ou médiévaux) alors que ces tâches sont plutôt dévolues à l'architecte Amable Ravoisié. Pendant ce laps de temps, il séjourne plusieurs fois à Constantine. Seule une partie de ses dessins et aquarelles sont publiés, 193 exactement, dont une quarantaine sur Constantine parmi lesquels celui de la très célèbre mosaïque de Neptune et Amphitrite. La publication de ses dessins est incomplète. N'ayant aucune formation historique ou archéologique, Delamare ne peut interpréter ce qu'il dessine. Léon Renier est donc désigné pour commenter les relevés du capitaine⁽¹⁴⁾. Ce travail n'est cependant jamais effectué et le volume de Delamare est donc réduit aux seules planches. Il faut attendre 1913 et l'intérêt que Stéphane Gsell porte à cette œuvre, pour que paraisse un texte explicatif, avec toutes les contraintes de localisation que soixante ans de décalage impliquent⁽¹⁵⁾. Pendant tout le temps que dure l'aventure de cette Commission scientifique, que ce soit en France ou en Algérie, Delamare se trouve bien souvent confronté à celui qui est officiellement chargé des relevés architecturaux : Amable Ravoisié.

Cet architecte de métier est, à l'inverse du capitaine Delamare, proposé comme membre de la Commission par le ministre de l'Instruction Publique lui-même dès 1837. A. Ravoisié est admis comme architecte mais il semble souvent désigné comme "chargé des travaux d'archéologie... et des dessins de

l'antiquité"⁽¹⁶⁾. Ce qui explique bien des conflits avec le capitaine Delamare. En effet, leurs travaux se recoupent, leur tâche respective n'étant pas clairement définie. C'est ainsi que l'architecte relève des plans de villes et des monuments en élévation, accompagnés de coupes et de plans (ce qui couvre ici sa véritable fonction outrepassée par le militaire). Il dessine aussi des vues plus pittoresques dépassant son métier d'architecte et organise quelques fouilles pour éclairer des points de construction. Le litige entre les deux hommes se poursuit jusque dans la publication des résultats, marquée par un certain retard, faute d'avoir pu s'entendre sur la répartition de leurs dessins dans leur ouvrage respectif. Finalement, certaines planches paraissent chez les deux auteurs. Même si tous les dessins du capitaine Delamare ne sont pas publiés, Amable Ravoisié voit son œuvre considérablement réduite puisque les volumes prévus après les deux tomes parus en 1846 ne voient jamais le jour.

Toutefois, la base la plus précieuse pour cette étude figure dans les recueils de la Société Archéologique de la ville. Bien avant Alger ou Oran, Constantine est la première à se doter d'une société savante sur le modèle français, à l'époque en plein développement. Elle est créée à la fin de l'année 1852 par trois hommes : Léon Renier, le colonel du Génie Creully, alors directeur des fortifications de la province de Constantine, et Auguste Cherbonneau, nommé en 1846 professeur à la chaire d'arabe de Constantine. Les fonctions des trois fondateurs laissent déjà supposer l'orientation scientifique choisie par cette nouvelle société savante.

Le Génie militaire se distingue dans la publication de nombreux articles dans les recueils ; ce qui s'explique par les découvertes effectuées au cours des travaux qu'il accomplit. Les fondateurs comptent également un épigraphiste latiniste : d'ailleurs, sauver le plus d'inscriptions possible semble la principale préoccupation de cette Société savante. Preuve en est,

la partie souvent imposante consacrée, dans les recueils, aux inscriptions relevées au moment de leur découverte et traitées hors de leur contexte archéologique. Le troisième fondateur, un professeur d'arabe s'occupe de publier de nombreuses inscriptions et études sur la ville et le département, de la période antique à la période dite arabe.

Cette société savante se fixe comme programme de "recueillir, conserver, décrire"⁽¹⁷⁾. Les découvertes sont nombreuses. La ville étant en pleine reconstruction, les édifices arabo-turcs sont rasés en plusieurs endroits laissant place à une architecture européenne classique. Cependant, seuls le petit et moyen mobilier archéologique et les inscriptions sont recueillis (lorsqu'ils ne disparaissent pas après la découverte). Les vestiges des constructions monumentales, quelles qu'elles soient, n'intéressent pas. A l'inverse d'une ville comme Cherchell, les découvertes en centre-ville ne sont pas préservées. Après des relevés (loin d'être systématiques) plus ou moins succincts, sous forme de description et plus rarement de plans, les constructions antiques sont noyées dans le béton, ou le plus souvent réemployées dans les constructions modernes, offrant ainsi des matériaux à faible coût.

Malgré tout, il faut remarquer le travail fourni par les membres de cette société qui ont tout de même réussi à "conserver" une partie du patrimoine archéologique de la ville. Le premier "annuaire" de la Société Archéologique paraît en 1853 avant de devenir peu après, en 1863, un "recueil" édité une fois par an jusqu'en 1937. Par la suite, il ne paraît que tous les quatre ou cinq ans jusqu'en 1971 ; ce qui porte le nombre de numéros publiés à soixante et onze. Des militaires et des civils, membres souscripteurs de la Société, écrivent dans cette publication. Ces derniers sont en majorité des fonctionnaires en poste dans l'administration de la ville ou de la région, auxquels s'ajoute le prêtre de Constantine, qui s'occupe de la période chrétienne.

Plus d'un siècle d'existence et soixante et onze numéros composés d'articles archéologiques, historiques et géographiques, expliquent l'importance de ces sources. Parallèlement, il est indispensable de mettre ces travaux en relation avec l'Atlas Archéologique.

Stéphane Gsell est un historien de l'Antiquité étrusque et romaine. Agrégé d'Histoire en 1886, il est membre de l'Ecole Française de Rome entre 1886 et 1890. Il mène des fouilles dans la nécropole de Vulci en 1889. Sa méthode et son expérience lui valent d'être nommé à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, qui devient faculté en 1890⁽¹⁸⁾. A partir de là, sa carrière s'oriente définitivement vers l'Afrique du Nord. De 1891 à 1904, il y accomplit des missions d'exploration systématique, qui aboutissent à la présentation des "Monuments Antiques de l'Algérie" et à la publication de "l'Atlas archéologique" en 1911. S'appuyant sur des notices manuscrites rédigées par les officiers des Brigades topographiques, il parcourt inlassablement tout le territoire et répertorie les sites archéologiques qu'il rencontre. Il les place ensuite sur des cartes au 1/200 000^e, divisées en plusieurs feuilles. La région de Constantine correspond à la feuille 17, et la ville même au numéro 126.

Pour Constantine, l'Atlas synthétise toutes les découvertes effectuées depuis 1840 et les dessins de Delamare, jusqu'en 1911. St. Gsell a placé sur une carte sommaire du centre ville des numéros indiquant l'emplacement des sites. Pour chacun d'eux, il renvoie à une bibliographie de référence, ce qui lui permet de ne pas rédiger une notice complète de la découverte. A cela s'ajoute un historique de la ville, une notice géographique et une bibliographie sélective concernant Constantine.

2 - Les vestiges de la topographie urbaine :

Cet historique de la recherche permet d'aborder succinctement la topographie urbaine par la base des premiers travaux archéologiques. Afin de ne pas présenter un exposé trop

long, nous nous contenterons d'étudier une sélection de vestiges, qui d'une part ont laissé des traces et d'autre part, parce qu'ils appartiennent aux articulations urbaines récurrentes pour les périodes antiques : le rempart et les portes, le centre monumental civil et religieux, l'aqueduc, la nécropole.

La ville présente un système de défense dès le II^e siècle av. J.-C.⁽¹⁹⁾. Toutefois, ces remparts ne sont pas décrits par Salluste. En 1840, Amable Ravoisié et le capitaine Delamare dessinent des murailles sur le côté Ouest de la Casbah⁽²⁰⁾. Ce rempart mesurait encore 150m de long sur 1m50 de large et comptait 1m à 1m50 d'élévation. Une tour demi-circulaire y était incluse. Elle présentait un diamètre de 10m. D'après l'architecte Amable Ravoisié, le système d'appareillage et de taille présentait encore des lits et joints parfaitement taillés, ainsi qu'un parement extérieur à bossage avec ciselures sur les arrêtes. Les matériaux auraient pu être extraits des carrières de Sidi M'Cid et du Mansourah. Avant sa reconstruction par les militaires français entre 1840 et 1852, la Casbah est déjà entourée de murailles irrégulières. Les premières assises étaient en pierres de taille, laissant supposer qu'elles étaient antiques. Alors que le reste de l'élévation présentait un mélange de toutes sortes de pierres mêlées avec des colonnes et autres fragments d'architecture. Une réfection de ces remparts est déjà mentionnée par pour l'année 1284. Il est évident que ces murailles furent plusieurs fois remaniées.

Plus au Sud, en 1855, des immeubles étaient concédés par la première municipalité de la ville pour construire l'Hôtel de Ville. Le terrain était déblayé avant la construction du premier édifice communal. En 1895, il est décidé d'agrandir ce premier édifice en creusant des tranchées de fondation, au-delà de ses limites occidentales. Les ouvriers mirent au jour une muraille dans lesdites tranchées. Ces assises ne reposaient pas directement sur le rocher. Elles étaient établies sur un lit de

blocs informes et d'énormes galets. "Il se terminait là (le rempart) au-dessus du vide comblé en partie, aujourd'hui, par les remblais où stationnent les voitures de la place et où se tient un marché arabe. Il y formait une sorte de bastion d'angle qui surveillait toute la vallée du côté de l'ouest. D'autres lourdes assises, mais moins massives que celles de la muraille terminale, dessinaient des compartiments dans ce bastion au-dedans duquel devait être construit une sorte de fort"⁽²¹⁾.

Toujours dans le même secteur, dans une tranchée ouverte le long du boulevard de l'Ouest, actuel Boulevard Zighoud Youcef, pour la mise en place de l'égout du "nouvel"⁽²²⁾ Hôtel de Ville, M. Loumet, l'entrepreneur chargé des travaux, mit au jour un autre morceau de rempart dont les dimensions ne sont pas mentionnées. Il consistait en de gros blocs "grossièrement"⁽²³⁾ appareillés, posés sur un lit de pierres rondes. Cette partie du rempart se poursuivait sous l'Hôtel de Ville. La présence du rempart à cet emplacement est plus qu'évidente si on la rapproche de la tour carrée en pierre de taille nommée Bordj Assous encore visible sur une photo de la ville datant de 1855. Cette tour carrée mesurait sept mètres de côté et comportait encore en 1840 sept à huit mètres d'élévation. Construite en pierres de taille à bossage bien appareillées, elle passait pour antique. Des portions de remparts de la même qualité y étaient attachées en 1840. Sur le dessin du capitaine Delamare, trois ouvertures rectangulaires sont présentes sur la façade de la tour. Elle fut détruite en 1867⁽²⁴⁾.

Etant donné la topographie du lieu, un rempart à l'Ouest de la Casbah peut sembler superflu pour protéger cette partie la plus haute du rocher du reste de la vallée. Pour éviter tout accident humain, un simple parapet aurait suffi. Cependant, le Capitole de Sufetula-Sbeitla était enfermé dans un espace clos, composé de portiques aveugles et accessible par un arc de triomphe à trois baies. Dans le cas de Constantine, si les vestiges

de la Casbah renvoient, comme nous le verrons plus loin, à ceux du Capitole, il n'est donc pas insensé de penser à un péribole entourant ces temples. Toujours pour cette partie occidentale du rocher, accompagnant la tour, la construction d'un rempart a du mal à s'expliquer si ce n'est à la suite d'un repli de la ville sur elle-même. Historiquement, hormis le siège que Jugurtha met devant la ville en 113 av. J.-C et durant lequel il fait creuser un fossé, et construire des tours sur cet isthme qui relie la ville à la colline du Coudiat, la présence de remparts un peu en arrière de cette position n'est jamais clairement mentionnée. Ce rempart occidental pourrait remonter au VI^e siècle ; période qui correspond à la campagne de fortification des cités par les Byzantins après la reconquête de l'Afrique⁽²⁵⁾. Il pourrait être plus ancien et avoir été mis en place par les Vandales, au V^e siècle, pour protéger les plus grandes villes des troupes byzantines. Le IV^e siècle correspond plutôt à une période de prospérité⁽²⁶⁾ dans les provinces d'Afrique. Il est toujours difficile de concevoir la mise en place d'une construction défensive au cours d'une époque reconnue historiquement prospère. Ainsi, il en serait de même pour les deux siècles précédents. Cependant, l'histoire de Constantine n'est connue que d'une manière assez générale ; ainsi, pourquoi ne pas envisager dans un programme édilitaire de construction, une décision municipale de bâtir un rempart à cet endroit, peut être pour marquer clairement l'entrée de la cité.

Présenter l'entrée de la cité permet d'évoquer les portes de la ville. En 1840, plusieurs portes permettent de pénétrer dans la ville. La porte Valée, Bab el Djedid et Bab el Djabia sont situées sur l'isthme reliant la ville au Coudiat Aty. Bab el Djabia est percée dans le rempart, au sud de la porte Valée. Au cours de l'exploration scientifique de l'Algérie, le capitaine Delamare a fourni deux gravures de la porte Djabia. La première vue présente la porte de l'extérieur. Il s'agit d'un arc brisé surmonté

d'un arc outrepassé, le tout s'appuyant sur une muraille dont la base montre des pierres de taille de grand appareil. Le haut de ce rempart présente un appareil moyen, pour se terminer par un système de meurtrières. Cette porte ouvre sur une sorte de portique dont les voûtes à voussoirs en briques sont soutenues par un autel posé sur une base de statue ; les deux portant des inscriptions antiques. D'après une carte postale ancienne, Bab el Djabia est constituée d'un arc en plein cintre intégré dans un rempart construit en pierres de taille. S'il s'agit du même emplacement, la porte n'a plus rien à voir avec celle qu'a vu A. Delamare en 1840. La porte Valée, quant à elle, est venue remplacer Bab el Oued détruite en partie, en 1837 au moment de la prise de Constantine. Il semble que la porte Valée, ouvrage français, est la copie de la première ; elle occuperait la même place, à quelques mètres près, et son orientation serait identique. D'après un mauvais dessin de Charles Nodier, il semblerait que la porte ait été constituée de deux arcades en plein cintre séparés par un pilier. Bab el Jedid, était située au Nord-Ouest de la porte Valée. Elle fut murée peu après la prise de la ville en 1837. Elle est décrite par St. Gsell d'après les dessins d'A. Delamare, comme une "longue voûte servant de magasin à la commune". Ces portes étaient reliées par une enceinte construite au moyen de matériaux antiques divers : fragments de colonnes et de corniches, éléments de sculptures, inscriptions,... A cet endroit, le voyageur J.-A Peyssonnel mentionnait une double muraille. Dans le deuxième rempart, il existait une porte élevée à partir de matériaux antiques, notamment deux fragments monumentaux en marbre provenant de l'entablement d'un édifice. Cet élément a pu faire dire à J.-A Peyssonnel que les portes de la ville était en marbre blanc. Selon l'architecte Ravoisié, cet entablement proviendrait de l'arc de triomphe de la rue Caraman. Il semblerait que cette portion de deuxième rempart se trouvait un peu en avant le pâté de maisons

marqué el Moukof sur le plan de 1837, aujourd'hui autour de la rue Hamlaoui (ex-rue Cahoreau).

Une fois dans la cité, ce qui caractérise une ville antique, c'est avant tout son centre monumental, son forum, cette place publique entourée au moins d'un temple, d'une basilique civile et de la curie, à la fois lieu socio-économique et politique.

A Constantine, dans le palais du dernier bey, Ahmed (1826-1837), vers la fin des travaux de réfection du bâtiment, les ouvriers chargés de niveler la cour Nord mettaient au jour contre le mur du palais, le haut d'un piédestal. Les archéologues prévenus à l'époque, dégagent un rectangle d'environ 6m sur 2m, profond d'environ 1m70. A l'intérieur de ce sondage, ils observent la présence de trois piédestaux ou bases placés le long d'un mur en pierres de taille. Ces piédestaux sont posés sur un pavement calcaire de couleur beige rose. Le piédestal placé le plus à l'Ouest montre encore les deux empreintes qui servaient à enchâsser une statue. Deux de ces bases présentent des inscriptions mais la plus intéressante pour cet exposé est celle qui occupait la position centrale. Elle présentait une inscription sur chacune de ses faces. La première est une épitaphe double. Elle est inscrite sur la face donnant sur le mur en pierres de taille. Elle ne se voit que si l'on se place dans l'espace réduit entre le mur et la stèle. Sur la face opposée, une dédicace impériale mentionnant un monument public, est gravée en creux. Caesius Aufidianus Polybius a offert l'ornementation du bâtiment de la curie, jamais mentionné jusqu'alors dans une inscription découverte à Constantine. Cette dédicace date de la première moitié du V^e siècle⁽²⁷⁾. Le mur de pierre en arrière des piédestaux pourrait renvoyer directement au bâtiment de la curie devant lequel la dédicace aurait pu être placée. Cette curie, ordinairement sur le forum, permettrait alors de situer ce fameux centre monumental de la cité du V^e siècle sous l'ancien palais du bey, encadré par un réseau de voies qui pourraient former un

rectangle.

Ce centre monumental, outre la curie, le temple et la place en elle-même, comportait une basilique civile, généralement un bâtiment rectangulaire couvert. Il s'agit d'un espace public à l'abri des intempéries où l'on pratique la justice mais aussi les négociations bancaires. Une basilique est mentionnée sur une inscription intéressante parce qu'elle provient d'un édifice monumental en place, appelé tétrapyle, déjà mentionné par les premiers voyageurs. Ce tétrapyle⁽²⁸⁾ est un édifice quadrangulaire en pierres de taille, constitué de quatre arcs en plein cintre reposant sur des piliers à imposte, le tout mesurant 14m30 de côté avec des baies d'ouverture larges de 6m20. Il sert à marquer de manière monumentale le passage de deux voies perpendiculaires sous ses arches. Il fut construit en même temps qu'une basilique et des portiques, en 362. Seuls les vestiges du tétrapyle sont parvenus jusqu'au XIX^e siècle. Il est impossible de dire en l'état actuel de nos connaissances, si la basilique était construite à la suite du tétrapyle ou si elle était complètement indépendante de ce dernier. Ce monument fut d'ailleurs détruit en 1869 au moment de la construction du Grand Hôtel.

D'autres bâtiments caractérisent la composition urbaine d'une ville antique : ce sont ses édifices de culte disséminés à travers la cité. Le temple principal, le Capitole où l'on adorait la triade capitoline (Jupiter, Junon et Minerve), se situait à la Casbah de Constantine, partie la plus haute de la ville normalement dévolue à un Capitole. Cette localisation précise provient de la découverte sur place de vestiges de deux temples périptères octosyle constitués d'un pronaos et d'une cella, associés à trois inscriptions, dont une mentionnant clairement l'inventaire des objets du Capitole⁽²⁹⁾. Mais lequel de ces deux temples était le Capitole ? Le Capitole est normalement constitué d'une cella triple, présente à Djemila. Il arrive aussi que la cella est unique et dans ce cas, trois niches sont creusées dans la paroi

du fond pour accueillir les statues. C'est le cas du Capitole de Dougga. Enfin, il existe un développement architectural monumental dans lequel les trois "cellae" sont remplacées par trois temples côte à côte. Cet exemple est visible à Sbeitla, ancienne Sufetula en Tunisie. Le Capitole de Sufetula date approximativement de la deuxième moitié du II^e siècle. Cette période est riche en constructions de Capitoles dans les provinces africaines de Proconsulaire et Numidie. D'après Pierre Gros⁽³⁰⁾, cette période correspond avec le phénomène de dégradation des espaces civiques au profit des complexes culturels, où la mise en scène du pouvoir sacralisé s'accorde avec l'exaltation des divinités traditionnelles. En Afrique, ce phénomène est caractérisé par la fusion du culte de Jupiter et du culte impérial. Cette fusion est accentuée avec l'avènement d'une dynastie africaine à la mort de Commode. Donc, la présence en Occident de trois temples dédiés à la triade capitoline renvoie comme un écho à ces deux temples parallèles et alignés, dans le sens où il est séduisant d'imaginer un troisième temple parachevant le complexe. De plus, le Capitole de Sufetula-Sbeitla était enfermé dans un espace clos, composé de portiques aveugles et accessible par un arc de triomphe à trois baies. Dans le cas de Constantine, il n'est donc pas insensé de voir dans les premières assises du rempart du côté Ouest de la ville, un péribole entourant ces temples. L'accès de cette enceinte aurait pu être marqué par un arc, dont l'entablement⁽³¹⁾ aurait lui-même été réutilisé comme linteau de porte pour l'église paléochrétienne, construite sur les vestiges du grand temple. Cette hypothèse peut être étoffée en supposant que l'extrados des citernes, placées en avant de ces deux temples, pouvait servir de place de circulation et pourquoi pas de forum, sur lequel se trouvait habituellement le Capitole. Il s'agirait ici du centre monumental de la ville pour le II^e siècle, qui aurait été déplacé pour se retrouver au V^e siècle, plus au centre du rocher. Mais suite à quelle décision ? Une décision

municipale ? Ou une décision prise à la suite d'un sinistre naturel ou un désastre de guerre ?

A contrario de la présence du pouvoir public et cultuel au cœur du rocher, étant donné l'exiguïté de sa surface, les espaces de loisirs et de spectacle furent construits au-delà de la frontière naturelle que forme le ravin. Les vestiges du théâtre furent repérés par l'architecte Amable Ravoisié, au cours de l'exploration scientifique de l'Algérie en 1840, en contrebas de l'isthme qui joint le rocher à la colline du Coudiat⁽³²⁾ alors qu'il reconnaissait, comme plus tard St. Gsell, le cirque, qu'il nommait "hippodrome", dans les restes d'un long mur à l'est du rocher⁽³³⁾. Cependant, en ce qui concerne le cirque, il aurait pu laisser une trace plus caractéristique dans la parcelle utilisée pour l'ancien cimetière européen. La forme semi circulaire et allongée ainsi que les dimensions⁽³⁴⁾ pourraient renvoyer aux traces qu'aurait laissées l'infrastructure du cirque. L'amphithéâtre, lui, n'a laissé aucune trace reconnaissable ou reconnue dans la topographie urbaine moderne et contemporaine.

Toujours au-delà de la limite naturelle que forme le ravin, la partie aérienne de l'aqueduc qui alimentait la ville se trouvait aussi à l'extérieur de la ville. Elle forme aujourd'hui les très célèbres "Arcades Romaines" situées à la rencontre des deux fleuves Rhumel et Bou Merzoug. Ces arcades sont composées de puissants piliers à imposte sur lesquels retombent des arcades en plein cintre. Cette architecture est analogue au monument qui fut qualifié de pont El Kantara, utilisé comme tel pendant les périodes moderne et contemporaine. Dans l'Antiquité, ce pont aurait pu constituer une partie aérienne d'aqueduc qui permettait à l'eau de franchir le ravin pour alimenter la ville. Cette hypothèse est déjà pressentie chez le traducteur d'el Bakri, Mac Guckin de Slane en 1859, qui suggère de voir dans la chambre surmontant le pont, un canal d'aqueduc⁽³⁵⁾. Il s'appuie peut-être sur le témoignage d'al-Idrisi qui décrit une partie du

pont comme destinée au passage des eaux⁽³⁶⁾. Cependant, le texte n'est pas suffisamment clair pour savoir si l'eau en question renvoie au fleuve qui coule sous le pont ou s'il s'agit d'eau dirigée dans un canal, supporté par les arcades du pont. Architecturalement parlant, sur un dessin que fit exécuter James Bruce en 1743⁽³⁷⁾ et qui montre la seule vue du pont antique avant sa restauration de 1792, le monument se rapproche beaucoup de la partie aérienne de l'aqueduc de Ségovie, en Espagne. Cette dernière présente aussi des arcades en plein cintre hautes et peu larges supportées par des piliers à imposte. Cette structure se retrouve aussi sur l'aqueduc de Cherchell et de Tarragone. Pour ce dernier, les piliers sont un peu plus massifs que pour les autres. Ces trois monuments sont des parties aériennes d'aqueduc et datent du I^{er} siècle de notre ère. Cette période, pour la mise en place d'un système monumental d'adduction d'eau dans la ville, est alléchante. En effet, historiquement, elle correspond à la mise en place d'un cadre institutionnel particulier pour la région, à savoir la création de la confédération cirtéenne, avec à sa tête Cirta pour capitale. Cette phase de mise en avant politique de la ville correspondrait bien avec un embellissement de la colonie, et la décision d'un programme de construction de monuments typiquement romains visant à couper les liens avec le passé de la capitale numide. Par la suite, peut être au moyen âge, l'aqueduc tombé en désuétude, la partie aérienne traversant le ravin est récupérée et aménagée en pont.

Une fois à l'extérieur de la ville, les premiers monuments extra-urbains visibles en grand nombre devaient être des tombes et mausolées. En ce qui concerne la nécropole de la cité antique et dans la suite de la tradition historiographique, cet exposé certifie sa présence à l'emplacement de la colline du Coudiat Aty. Néanmoins, ce que cet exposé confirme grâce à la localisation d'une grande partie des inscriptions funéraires mises

au jour sur cette hauteur, c'est que la nécropole s'étendait surtout sur les pentes et non sur le sommet de la colline. Il est vrai que le sommet a subi un dérasement total dans une phase de travaux intensifs entre 1886 et 1910 environ⁽³⁸⁾; donc, les découvertes auraient pu passer inaperçues. Cependant, il y a aussi fort à parier qu'une ville comme Cirta-Constantine, à l'image des autres villes antiques, ne possédait pas une seule nécropole et que chaque sortie de la ville devait être marquée par la présence de mausolées peut-être à l'image de la rue dite des tombeaux à la sortie de Pompéi. D'ailleurs, un monument découvert en 1935 par Jeanne Alquier et non identifié pourrait renvoyer à la présence d'un mausolée, juste à la sortie de la ville. En effet, une inscription, en plusieurs parties, gravée sur un fronton, au-dessus des chapiteaux des colonnes qui décoraient les contreforts d'une salle, mentionnent que le monument fut construit pour l'éternité⁽³⁹⁾. Dans le prolongement de ce monument, des tombeaux furent aussi mis au jour⁽⁴⁰⁾.

En conclusion, il est important de rappeler que depuis l'Atlas archéologique de Stéphane Gsell, en 1911, aucune étude d'archéologie urbaine globale n'a été mise en place à Constantine. Il est vrai que l'archéologie urbaine n'est pas une chose aisée, et les problèmes liés la reconnaissance, l'identification et l'analyse du patrimoine archéologique d'une ville ne peuvent trouver des solutions que dans les politiques culturelles menées au niveau territorial. En ce qui concerne Constantine, le travail débuté avec mon doctorat laisse envisager encore de nombreuses années de recherches avant de toucher du doigt une lecture cohérente de la composition urbaine de l'antique Cirta-Constantine dans toute sa complexité et ses réalités. Toutefois, il est fondamental aujourd'hui de confronter la recherche à la réalité du terrain, trop absent dans cette étude. Ainsi, ce dernier, probablement sous la forme d'une prospection systématique au sol et aussi des sous-sols, alliée dans le meilleur

des cas à des sondages, doublés de l'analyse des résultats des découvertes (traitement du matériel) permettront une compréhension plus complète du paysage urbain de Constantine. Enfin, cette compréhension pourrait aboutir à la mise en place d'une carte archéologique de la ville sous la forme usuelle et pratique d'un atlas topographique.

Notes :

1 - CGS Arcadis EEG Simecsol : Plan de la vulnérabilité et la sismicité de la vieille ville de Constantine ; étude des glissements de terrain à travers la ville de Constantine, bureau d'étude, 2004 ; Pierre Antoine, Djelloul Belhai et Rachid Bougdal : Géologie détaillée de la ville de Constantine et ses alentours, une donnée de base pour l'étude des glissements de terrain, Bulletin du Service Géologique National, N° 18, vol. 2, Alger 2007, pp. 161-187.

2 - François Bertrand : Cirta, Encyclopédie berbère, N° 13, Edisud, Aix-en-Provence 1994, pp. 1964-1977.

3 - A. Debruge : La grotte des pigeons à Constantine, Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine, N° 50, Imprimerie Braham, Constantine 1916 (1917), pp. 9-23 ; Louis Joleaud : Notice géologique et paléontologique sur la grotte des pigeons (Constantine), Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, N° 50, Imprimerie Braham, Constantine 1916, p. 25-35.

4 - Un point plus détaillé existe sous la forme de ma thèse de doctorat, "Recherches sur la topographie urbaine de Cirta-Constantine dans l'Antiquité", thèse de doctorat en archéologie, Montpellier 3, Université Paul Valéry, 2011 ; Lattes, UMR 5140, Archéologie des sociétés méditerranéennes.

5 - Paul-Albert Février : Approches du Maghreb romain, Edisud, Aix-en-Provence 1989, pp. 26-28.

6 - Amable Ravoisié : Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, et 1842. Beaux-Arts, architecture et sculpture. Vol. 1, Librairie Frimin-Didot, Paris 1846, p. III, note 1.

7 - Adolphe Dureau de la Malle : Peyssonnel et Desfontaine, Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger, Gide, Paris 1838, pp. 302-307.

8 - Thomas Shaw : Voyages de Monsieur Shaw, docteur en médecine, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Pétrée avec des cartes et des figures, Traduction française en deux tomes, chez J. Neaulme, la Haye 1743, p. 159.

- 9 - Robert-Lambert Playfair: Travels in the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis, C. Kegan Paul and Co., Londres 1877, p. 49.
- 10 - Jean-Louis Marie Poiret : Voyage en Barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 et 1786 sur la religion, les coutumes et les mœurs des Maures et des Arabes-bédouins ; avec un essai sur l'histoire naturelle de ce pays, J.-B. F. née de la Rochelle, Paris 1789, p. 165.
- 11 - Voir note 5.
- 12 - Monique Dondin-Payre : La Commission d'exploration scientifique de l'Algérie, une héritière méconnue de la Commission d'Egypte, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, nouvelle série, 14, Imprimerie Paillart, Paris 1994, p. 29.
- 13 - Tableau des établissements français d'Algérie en 1840, CAOM, 1596-1598.
- 14 - Eve Gran-Aymerich : Dictionnaire biographique d'Archéologie, 1798-1945, CNRS, Paris 2001, p. 120.
- 15 - Stéphane Gsell : Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845... Texte explicatif, Paris 1913.
- 16 - Voir note 12, p. 91.
- 17 - Auguste Cherbonneau : Annuaire de la Société Archéologique de la province de Constantine, Librairie F. Guende, Constantine 1853, p. 13.
- 18 - Voir note 14, p. 134.
- 19 - Bellum Jugurthinum, XII-XVIII.
- 20 - Doris Bages : op. cit., p. 54 ; Amable Ravoisié : op. cit., p. 16 ; Adolphe Delamare : Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845, Archéologie, Imprimerie nationale, Paris 1850.
- 21 - RSAC 1895-96, p. 282.
- 22 - RSAC 1898, pp. 342-343.
- 23 - Ibid.
- 24 - Pour bibliographie de référence, voir Doris Bages : op. cit., p. 249.
- 25 - André Laronde et Jean-Claude Golvin : L'Afrique antique : histoire et monuments, Ed. Thallendier, Paris 2001.
- 26 - Claude Lepelley : Les cités de l'Afrique romaine au Bas Empire, Etudes augustiniennes, Paris 1979-1981.
- 27 - Nacéra Benseddik : Lueurs cirtéennes, Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, bd 153, 2005, pp. 249-260.
- 28 - Bibliographie de référence dans, Doris Bages : op. cit., p. 189.
- 29 - Hans-Georg Pflaum : Inscriptions latines de l'Algérie, tome deuxième ; Inscriptions de la confédération cirtéenne et de la tribu des Suburbures, librairie Champion, Paris 1947 ; ILAlg2, 1324 ; ILAlg2, 1353 ; ILAlg2, 1814.
- 30 - Pierre Gros : L'architecture romaine, Les monuments publics, du début

du III^e siècle av. J.-C à la fin du Haut Empire, Ed. Picard, Paris 1996.

31 - IAlg2, 845 ; Doris Bages : op. cit., p. 57.

32 - Amable Ravoisié : op. cit., pl. 2.

33 - Ibid., p. 12 ; RSAC, pp. 193-197.

34 - 440m x 120m.

35 - Mac Guckin de Slane : Abou Obeïd el Bekri, Ed. de Slane (réédition), Alger, p. 159.

36 - Adolphe Dureau de la Malle : op. cit., p. 45.

37 - Thomas Shaw : op. cit., pp. 158-159.

38 - Extraits des actes du conseil municipal, in Archives de la wilaya de Constantine.

39 - Doris Bages : op. cit., pp. 201-203.

40 - Ibid., pp. 213-214.

Pour citer l'article :

* Dr Doris Bages : Le patrimoine archéologique de Constantine, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 19, 2019, pp. 7-29.

<http://Annales.univ-mosta.dz>